



LE 7EME CONFERENCE CONTINENTAL DES CITOYENS

DU 26 AU 28 JANVIER 2017

Un projet de Document de Réflexion

Le 7^{ème} Conférence Continentale des Citoyens aura lieu à Addis Abeba, en Ethiopie du Jeudi le 26 au Samedi 28 Janvier 2017 en marge du 28^{ème} Sommet de l'Union Africaine.

LES THEMES ET LES DISCUSSIONS

La Conférence va mettre accent sur trois thèmes principaux:

1. Le Centrage des Peuples de l'Afrique

Depuis sa création l'Union Africaine a marqué sur l'importance d'une Union centrée sur les populations.¹ L'un des cinq piliers du Plan Stratégique de la Commission de l'Union Africaine (CUA) mets l'accent sur l'amélioration des opérations de l'UA et ses organes et institutions, y compris le Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC), ainsi que l'engagement de la société civile et les citoyens dans le processus de la formulation des politiques de l'UA.² Semblablement l'Agenda 2063, que est déjà devenu le plan du projet pour le programme d'action de l'UA, souligne sa sixième aspiration comme *'une Afrique dont son développement est tirée par les citoyens, s'appuyant sur le potentiel des peuples de l'Afrique, surtout ses femmes et jeunes, et s'occupant des enfants'*³.

Lors que nous avons vu quelques développements positifs dans l'inclusion de la société civile dans les programmes de l'Union Africaine au fil des années passés, surtout dans les réunions de politique spécifique de la Commission de l'Union Africaine (CUA), et d'autres organes et institutions, beaucoup de défis restent dans la représentation et la participation de la société civile dans les espaces Nationales et Continentales de la formulation de politique. Au cours des années les OSCs ont eux-mêmes relevé les défis de créer les espaces pour l'engagement comme les Conférences Continentales. L'un des forums principaux de la prise de décision de l'UA c'est le Sommet semestriel. L'Assemblée a maintenant déclaré officiel la pratique d'avoir de différents objectifs pour les deux sommets, notant dans sa déclaration de 2015 qu'elle continuerait avec les deux sommets, qui doivent être rationalisés avec un sommet, en mettant accent sur les Questions de Politique avec la participation de partenaires conformément aux Règles de Procédures ; et l'autre Sommet qui se focalise sur l'implémentation des décisions'. Un défi grave a été l'exclusion de la société civile au sein des Sommets particulièrement du Mai 2013, Juin 2015 et Juillet 2016. Plusieurs organisations remarquent qu'il y a une croissance des espaces de fermeture au niveau continental pour la société civil, surtout pour les organisations dirigées par les Africains.

Les convocations sous ce thème vont se focaliser sur la participation du citoyen en Afrique et sur la réalisation de l'aspiration centrée sur les peuples. Que pensent les peuples à propos de leur participation dans les espaces continentales de la prise de décision et qu'est-ce qui va se passer pour changer le paradigme actuel ? A quoi la vraie participation ressemble, surtout pour les jeunes qui font l'objet du thème du sommet ? Comment est-ce que le processus de restructuration et le nouveau modèle de financement de l'UA va améliorer la participation de citoyen ? Comment est-ce

¹ Y compris par exemple, la vision de l'UA, la 50^{ème} Anniversaire Déclaration Solennelle

² Assemblée/UA/Déc.476(XXI) – Décision de la 21^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée de l'Union, tenu en Mai 2013 à Addis Abeba, en Ethiopie

³ Commission de l'Union Africaine, 2015. AGENDA 2063: L'Africa que Nous Voulons. Premier Plan d'implémentation pour les 10 prochaines années: 2013 au 2023

que nous abordons les questions de pouvoir et la marginalisation et leur impact sur la participation de citoyen ?

2. #Les Citoyens avec Exemption de Visa

Le mouvement libre des Africains a été reconnu comme la fondation pour l'intégration régionale de l'Afrique et une condition institutionnelle fondamentale pour le développement économique du continent. La question du mouvement libre des Africains est une qui a gagné du terrain à travers le continent surtout au niveau gouvernementale, il n'y a pas mal d'années passées. En plus à diverse déclarations lors des Sommets de L'Union Africaine, les pays comme le Rwanda, Le Ghana et la Maurice ont récemment enlevé ou supprimé les restrictions aux visas pour les Africain.

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) a lancé un rapport sur l'Ouverture de Visas en Afrique début 2016. L'Union Africaine a lancé un Passeport Africain au Sommet du Juillet 2016 au Rwanda. L'Union Européenne a redoublé ses efforts pour s'adresser aux préoccupations de migrations depuis les pays d'origine et en transit à travers les arrangements multilatérales, bilatérales et régionales avec les pays Africains qui sont appuyé par la facilitation du financement multiple. Mais il y a eu peu d'engagement parmi les citoyens de l'Afrique sur ce que tous ces développements signifient de façon réaliste pour eux dans leur aspiration à une vie meilleure pour eux-mêmes. Le manque de participation des citoyens Africains et les CSO dans les processus continentaux et la prise de décisions bilatérales a réservé cette question aux discours axés sur l'état qui hiérarchise la sécurité sur les droits.

Entre 2011 et 2013 la CCPAU a complété une étude sur la liberté de mouvement des peuples de l'Afrique. L'étude a été menée en deux niveaux, le niveau régional (avec quelques analyses du pays) et au niveau continental. Il a été constaté dans l'étude que beaucoup de pays Africains ont placé plusieurs obstacles sur le mouvement intercontinental des peuples, une situation à laquelle l'UA se met en accord a besoin de façon urgente d'être adressé parce qu'elle exacerbe la migration irrégulière et la criminalité relative. Lors qu'il est reconnu que les arrangements régionaux pour la liberté de mouvement des Africains sont particulièrement essentiels et favorable pour l'agenda de développement de l'Afrique, la migration irrégulière, la sécurité, le terrorisme et le trafic des être humains sont toujours les grandes préoccupations pour les pays Africains. Les Statistiques de l'UNDESA (2013) montrent que presque la moitié (15.3 million) de tous les migrants Africain migre au sein de l'Afrique qui porte un grand impact sociale et économique pour les pays Africains. Les états Africains sont uniquement placés comme les pays multiple d'origine, de transit et destination, et beaucoup s'occupe déjà de très hauts niveaux de migration depuis des années

Les réunions sous ce thème vont souligner les différentes facettes de cette question comme les facteurs de migration, les corollaires socio-économique, l'impact de la migration irrégulière sur les femmes et les jeunes, l'effet de la corruption, les opportunités dans la mobilité juridique accrue, la sécurité contre les droits, l'encadrement juridique pour la liberté de mouvement, les succès et les défis en pratique, et les arrangements multilatérales contre les bilatérales.

3. Briser le cycle de conflit: la Justice Transitionnelle en Afrique

Faciliter la transition à la démocratie, bonne gouvernance, et promouvoir la justice et la réconciliation en Afrique est primordial au mandat de l'Union Africaine. En effet, l'interprétation des objectifs et des principes élaborés dans la Loi Consécutive de l'Union Africaine (UA) place l'institution au centre du processus transitionnelle de la justice.

En reconnaissant que "le fléau des conflits en Afrique"⁴ présente une menace multidimensionnelle, le Loi Consécutive engage l'Union Africaine à la promotion de la paix et la sécurité, les droits de l'homme et la lutte contre l'impunité. Elle prévoit également l'action de l'interventionniste par l'Union Africaine dans les situations où les crimes graves sont commis au sein des pays sur le continent.⁵

En tant que partie des réflexions thématiques sur les questions pertinentes à la prévention de conflit et comme une contribution aux efforts en cours par l'UA de lutter contre l'impunité et promouvoir une approche holistique qui équilibre les impératifs de la paix et la justice dans des contextes de post conflit, le Conseil des Sage a adopté un rapport "**Non-Impunité, la Vérité la Justice et la Réconciliation**". Le rapport recommande le développement d'un encadrement de politique sur la Justice Transitionnelle pour fournir l'UA avec les outils nécessaires pour agir de façon judicieuse aux objectifs interalliés de garantir la paix et l'importance de long terme pour établir l'état de droit et prévenir les prochains conflits. En réponse à cette recommandation, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a initié un processus pour développer une **Politique de la Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTUA)** pour renforcer le leadership Africain et soutenir les Etats Membres dans l'implémentation de leur gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme, et l'agenda de développement et de reconstruction. Ceci est particulièrement pertinent dans la situation des conflits augmentés et la démocratie en déclin que nous connaissons à travers le continent.

En plus, la participation des jeunes dans des conflits violents dans le continent et largement rapport et la recherché sur les jeunes et le conflit généralement souligne les rôles négatifs qu'ils accomplissent, comme les victimes ou les acteurs de violence. Il y a moins d'attention vers la reconnaissance du rôle positif et nécessaire dont les jeunes peuvent jouer au sein des société qui sont en cours de transition, en conséquence ignorer les capacités et ressources positives que les jeunes possèdent pour engager activement dans des processus de paix. Les jeunes ont des ressources uniques qui ont besoin d'être reconnues et utilisées dans les processus de paix et avoir les capacités essentielles dans la création des activités de paix avec JT. Les pays comme l'Ouganda, La RDC, La Côte d'Ivoire, et d'autres ont les populations jeunes qui sont en phase de maturité dans la foulée soudaine de conflit violent. Ces gouvernements ont la responsabilité d'assurer que les priorité post conflits comprennent les politique de l'éducation qui reconnaissent cet historique, et créer les espaces pour les jeunes pour enquêter sans risque, s'apprendre, et s'engager avec le passé.

Les réunions dans cette conférence va s'adresser à la justice transitionnelle en Afrique et les modes d'assurer la paix durable dans le continent par effectivement traiter les

⁴ Préambule à l'Acte Constitutive de l'Union OUA Doc CAB/LEG/23 15 (11 Juillet 2000), s'est mis en vigueur le 26 Mai 2001.

⁵ Ibid, art 4(h).

conflits et les causes principales de conflit. Comment brisons-nous les tendances des conflits cycliques et prolongés en Afrique et bâtir une paix durable? Comment parvenons-nous la justice et la responsabilité au sein du contexte de la fragilité? Comment pouvons-nous promouvoir l'inclusion et la participation des différents niveaux de la société dans les processus transitionnels? Quels sont les seuils et les indicateurs pendant la transition?

Le thème du Sommet de Janvier de l'UA ainsi que pendant l'année 2017, *va exploiter les Dividendes Démographiques aux jeunes*. Comme tel, les questions des jeunes seront transversales et seront traité d'une façon dynamique au sein de toutes les discussions thématiques.

LES OBJECTIFS

Les objectifs de la 7^e Conférence Continental des Citoyen sont de:

- i. S'engager dans la réflexion critique sur les défis actuels, les lacunes et les opportunités dans les trois domaines thématiques, avec l'objectif de fournir les recommandations claires, précises et coordonnés auprès d'une perspective citoyenne;
- ii. Revigorer la coordination et le plaidoyer conjoint de la société civile;
- iii. Améliorer le réseautage de la société civile par assurer l'inclusion des nouvelles organisations plus chevronné travaillant dans des domaines clefs de politiques;
- iv. Bâtir sur le progrès de la 6^e Conférence Continental Citoyenne concernant les droits de l'homme et les peuples et d'autre questions d'importance sur l'Agenda du sommet de l'Union Africaine.

LES METHODOLOGIES AND LE CHIFFRAGE DES COUTS

CCPAU va convenir la Conférence en collaborations avec les partenaires clefs. Les participants financeront leur participation a la conférence. Il y aura les frais de conférence de \$250 avec les frais pour l'inscription d'avance de \$200 (jusqu'au fin décembre) pour couvrir les coûts administratifs de convenir la Conférence. Nous allons inviter les organisations partenaires pour convenir les conseils parallèles sous les trois thèmes à un coût de \$4,000 chacun pour couvrir les coûts des chambres et contribuer aux coûts des facilités. Ils seront autorisés d'amener quatre (4) participants gratuitement (pas de frais de conférence)

La Conférence sera organisée dans tris (3) jours avec les sessions plénières et parallèles pour créer assez de temps pour débat et dialogue parmi les participants. Attention particulière sera faite pour utiliser les méthodologies innovatrices pour encourager l'engagement substantiel, y compris les audio-visuels, les débats, et les approches participatives de développement. Un communiqué final sera rédigé par un sous comité, discuté pendant les pléniers, finalisé et présenté après la Conférence aux institutions pertinentes de l'Union Africaine et d'autre acteurs identifiés.

Nous attendons la participation des Citoyens Africains, les mouvements sociaux, les OSCs, les Journalistes, les représentants des Organes de l'Union Africain, les Institutions intergouvernementales et multilatérales, et d'autres partie-prenants pertinents. Un effort

concerté sera fait pour engager le média en avance, pour assister, couvrir et participer dans les sessions de la conférence, et surtout pour le débat avec les candidats pour Le Président de la CUA. Les matériaux de média seront disponibles y compris les communiqués de presse et les entrevues organisées en avance avec les participants.

RESULTATS ATTENDUS

Les suivants sont les résultats attendus de l'initiative:

- Une meilleure perspective des candidats pour l'Élections de la CUA et leur plan de leadership pour l'Union;
- Une nouvelle espace réclamée pour l'engagement des citoyens dans les affaires de l'Union;
- Un communiqué final qui capte les recommandations solides sur le changement qui a besoin de se passer dans chaque thème sous discussion adressé aux différents acteurs;
- Les OSCs s'engageant avec les institutions de l'AU sur les questions vont clairement illustrer leur valeur par reporter l'Agenda 2063 et parvenir une série divers et large des Citoyens Africains, en conséquence démontrer à l'UA le besoin pour les partenariats des OSCs.

HISTORIQUE

La CCPAU a avec succès tenu six (6) Conférences Continental des Citoyens, entre les années 2007 et 2016 dans lesquelles elle s'est engagée avec différentes Organisations de Société Civile (OSC) de l'Afrique et au-delà. Ces conférences cherchent à ramener les voix Africaines à l'Union Africaine, et faciliter la création des espaces de dialogue de politique pour les citoyens Africains et les organisations de la Société Civile pour fournir l'UA avec les narratives alternatives et soulever les différentes préoccupations. En particulier les Conférences des Citoyens cherche à:

- Fournir une avenue pour synthétiser les positions continentales de la société civile sur les questions spécifiques de politique qui ont été hiérarchisées au Sommet.
- Fournir une espace pour le réseautage profond entre la société civile.

Les conférences ont aidé quelques OSCs Africains de bâtir leur capacité et expertise dans la compréhension du processus de la prise de décision de l'UA.

Le 6^e Conférence Continentale des Citoyens appuyé par les différentes partenaires a été tenu du 21 au 23 janvier 2016, et 179 citoyens Africains, les mouvements sociaux, les journalistes, les représentants des organes de l'Union Africaine, les représentatives des institutions intergouvernementales et multilatérales, et d'autres partie prenantes pertinents. Les organisations et les institutions travaillant dans tous les cinq régions de l'Afrique, et la diaspora, se sont réunisses avant le 26^e Sommet des Chefs d'Etats et Gouvernements de l'Union Africaine. Le 6^e Conférence cherchait à commémorer *l'Année de l'Afrique de Droits de l'Homme avec un Accent Particulier sur les Droits des Femmes* et de:

- a) S'engager dans la réflexion critique sur les défis actuels, les lacunes et les opportunités en s'adressant aux Droits de l'Homme ayant pour but de fournir les recommandations claires, précises et coordonnées auprès de la société civile.
- b) Revigorer la coordination et le plaidoyer conjoint de la société civile;
- c) Améliorer le réseautage de la société civile par assurer l'inclusion des nouvelles organisations plus chevronné travaillant dans des domaines clefs de politiques.

La conférence a permis à un forum pour les organisations de la société civile et les citoyens Africains de réfléchir au fond sur le progrès jusqu'à présent, les défis actuels, les lacunes, et les opportunités en s'adressant aux Droits de l'Homme en Afrique, et de partager les narratives et les idées sur ce que doit être fait et, où possible, fournis par les recommandations claires, précises et coordonnées. Lors que nous apprécions le progrès institutionnel et normative considérable jusqu'à ce jour dans la promotion et la protection des Droits de l'Homme et Humain, et en particulier les droits des femmes, les participants ont regretté que le continent toujours connaît les grands défis de gouvernance et de droits de l'Homme et humain. La conférence, a organisé dans trios (3) jours, s'est concentrée sur 6 domaines thématiques sous lesquels les organisations de la société civile se sont engagés, et également adopté plusieurs recommandations adressées à l'Union Africain elle même et aux Membres Etats, en lien au renforcement des institutions, la reformulation des loi et politiques discriminatoires, s'adresser aux causes structurels des violations de droits, ratifier et domestiquer les instruments juridique clefs et mobiliser et déployer assez de ressources pour les engagements aux droits de l'homme.

A PROPOS DE LA CCPAU

La CCPAU s'est établie en tant qu'une initiative Panafricaine qui facilite un engagement profond des organisations de société civile et les citoyens avec les politiques et programmes régionaux et continentaux. Le mandat de la CCPAU s'étend à assurer que le continent a ses peuples au centre et non les gouvernements, et que la prise de décision est centrée aux peuples qui sont responsables, redevable et accessible au citoyens Africains. La CCPAU est un réseau des citoyens Africains et les organisations de la société civile nationales, régionales et continentales. Nous utilisons les espaces invité et réclamés pour encourager les changements substantives et de procédure au sein des mécanismes régionaux et continentaux, et d'amplifier les voix des citoyens Africains. Notre théorie de changement reconnaît la responsabilité centrée au citoyen comme la plateforme de gouvernance de démocratie et de développement dans le continent. Les citoyens sont les détenant légitimes des droits et ont besoin d'être plus impliqué dans la réclamation la promesse d'un Afrique 'Paisible' et intégré".

La CCPAU a tenu 6 conférences continentales, et quelques réunions consultatives et formations sur L'Union Africaine pour les acteurs de la société civile à travers de l'Afrique. Nous avons mobilisé plusieurs organisations sur les questions Panafricaines et nous sommes reconnus comme un réseau Panafricain fort qui a maintenu les engagements plus rigoureux avec l'UA. Nous avons donné pouvoir aux sociétés civiles de donner les contributions et nous sommes approchés régulièrement par plusieurs Organes de l'UA et institutions pour convenir conjointement les initiatives et identifier les organisations de participer dans les processus de politique. Nous nous tachons d'assurer le plaidoyer centré sur la connaissance, précédé par les analyses profondes des questions en menant la recherché sur les questions continentales importantes où il y a peu d'information alternative.

ORGANISATIONS PARTICIPATOIRES

Le Réseau de Développement et Communication des Femmes Africaines (FEMNET)

Centre pour l'Etude de Violence et Réconciliation (CSVV)

L'Union Panafricaine des Avocats (PALU)